

Le Lien

Journal communal de Cugy

NO 24, FEVRIER 2013



La commune en Image



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

PAGES

Message de M. le Président du Conseil Général	2
Informations communales	3-4
Budgets année 2013 (fonctionnement et investissements)	5-15
Informations déchetteries	16
Informations eau potable	17
La Vie du village	18
Samaritains Cugy/Vesin	19
Le coin des familles	20
Collecte d'habits	21
Pour nos aînés	22-23
Demandes de permis déposées	24
Activités du Conseil communal	25

ADMINISTRATION
COMMUNALE

RTE DE
FÉTIGNY 22A
1482 CUGY / FR

TÉL.
026/660.16.92
FAX.
026/660.70.34

info@cugy-fr.ch
www.cugy-fr.ch

Message de Monsieur le Président du Conseil Général

Une seconde année de législature empreinte de décisions marquantes où le Conseil Général a non seulement dû faire face aux priorités économiques de notre commune en validant l'augmentation d'impôt proposée mais a également donné une orientation stratégique aux possibles fusions à venir en approuvant la nouvelle convention intercommunale du feu nous liant ainsi avec nos voisins des communes de Les Montets, Nuvilly et Ménières.

La hausse d'impôt n'a pas été acceptée de gaité de cœur mais la nécessité de répondre rapidement à une situation budgétaire précaire la rendait inévitable. L'état financier de notre commune est en grande partie dû aux charges liées cantonales toujours plus conséquentes. Celles-ci, non maîtrisables, pèsent lourdement sur notre ménage communal.

Cette hausse d'impôt ne doit pas seulement nous permettre à court terme d'équilibrer notre budget mais aussi à moyenne échéance de s'octroyer les capacités et la volonté de se projeter dans notre avenir pour nous permettre d'effectuer les choix vitaux et nécessaires au développement cohérent de notre commune.

Notre population en augmen-

tation constante nous oblige dès à présent avec un esprit empreint de cohérence à nous préparer financièrement à relever des défis structurels, organisationnels devant permettre dans un avenir à moyen terme de répondre aux nouveaux besoins liés à ce développement démographique. Nous nous devons de préparer un avenir stable, conforme à nos futurs besoins et garantissant le bien-être de nos habitants.

Les fusions, une volonté, un mal nécessaire, une opportunité ?

Les avis divergent mais la tendance et la volonté politique nous orientent dans cette direction. Il s'agira dans cet exercice délicat d'effectuer les choix judicieux et opportuns qui nous permettront non seulement de nous garantir une plus-value fonctionnelle mais aussi de ne pas y perdre nos repères ainsi que notre identité.

Deux ans de Conseil Général m'ont conforté dans mes convictions :

Les décisions de notre législatif sont et doivent restées empreintes de logique et bon sens où les choix effectués se basent sur la possibilité, le besoin et la nécessité.

Elles ne doivent pas laisser place à des pensées partisans pouvant prendre le pas

sur un esprit décisionnel rationnel.

Passer d'une Assemblée générale à un Conseil Général a permis d'apporter une touche qualitative dans la préparation, la connaissance et le suivi des dossiers tant au niveau de notre exécutif que notre législatif.

Ce passage de témoin doit être encore sous certains aspects consolidé afin que les rouages de nos instances communales soient des plus performants.

Cette année de présidence a été un enchérissement personnel et un immense plaisir. Cette fonction parfois astreignante m'a permis d'être au cœur des débats et de l'information et d'y apporter ma sensibilité personnelle.

Je souhaite à mon successeur Jacques Bersier d'y trouver les mêmes satisfactions.

Votre Conseil Général, vos trente représentants ne travaillent pas simplement pour vous mais avec vous. N'hésitez donc pas lorsque vous les croisez à leur faire part de vos soucis, inquiétudes et propositions.

Je vous souhaite, chères citoyennes et chers citoyens, un avenir à la hauteur de vos croyances et de vos espérances.

Chaleureuses salutations
Jean-Gabriel Meylan

Informations communales

Procès-verbaux des séances du Conseil Général

Les procès-verbaux des séances du Conseil Général ne sont pas insérés dans le journal d'informations communales.

Ils sont à disposition des citoyens actifs sur le site internet de la commune et au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Agenda des manifestations

Conseil Général	mercredi 24 avril 2013 (mercredi 03 juillet 2013) <i>en réserve</i> mercredi 25 septembre 2013 mercredi 18 décembre 2013
Polysportive FSG Cugy-Vesin	samedi 1er juin 2013
25ème course A Travers Cugy	vendredi 7 juin 2013
Fête régionale de lutte	samedi et dimanche 15 et 16 juin 2013
Journées forêts ouvertes Bussy	vendredi et samedi 21 et 22 juin 2013
Nouveaux habitants	apéritif le samedi 30 novembre 2013

Voir également le programme de l'USL sur notre site internet.

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera fermé pour le pont de la Fête-Dieu, c'est-à-dire

le vendredi 31 mai 2013

Informations communales (bis)



Parcages interdits

Le Conseil communal rappelle une nouvelle fois aux personnes qui viennent déposer et/ou chercher les élèves du cercle scolaire en voiture, qu'il est **strictement interdit** de se garer dans la cour de l'école de Cugy, devant le four communal ou sur les parkings privés alentours et ce pour des raisons évidentes de sécurité. Il vous recommande d'utiliser le parking en face de la déchetterie.

Par ailleurs, les parkings de la Poste et de la salle polyvalente ne sont en aucun cas affectés pour un usage privé permanent.

Les contrevenants seront dénoncés au bureau communal et sanctionnés.



Accueil Extrascolaire Cugy

Le groupe de travail pour l'accueil extrascolaire de Cugy, composé de Mme Marielle Corboz, conseillère communale en charge du dicastère, de Mmes Catherine Tomala, Véronique Mast, Anne Mauroux, Valérie Burton et Marie-Madeleine Marcuard se sont réunies à 4 reprises depuis sa constitution. Il travaille actuellement sur la partie administrative du projet.

Le règlement communal concernant l'accueil extrascolaire, le budget de fonctionnement et le crédit d'investissement en rapport avec l'ouverture que le Conseil communal souhaite pour la rentrée scolaire 2013, seront soumis à l'approbation du législatif lors de la prochaine séance du Conseil Général du 24 avril 2013.

Si le projet est validé, le Conseil Communal prendra très rapidement contact avec les parents des élèves concernés afin de lancer la procédure d'inscriptions.

Mme Corboz (079/372.50.12) se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Déchetteries

Déchetteries

Au vu des différentes manifestations, la déchetterie de Cugy ainsi que le compacteur de Cugy seront fermés

les samedis 1er juin et 15 juin 2013

Le compacteur de Vesin ainsi que la déchetterie de Vesin sont quant à eux ouverts à ces deux dates.

Avis important

Il y a quelques mois maintenant, quelques mesures ont été mises en place pour diminuer le coût de l'élimination de nos déchets.

Le premier bilan est plus que satisfaisant, et le Conseil félicite la population pour avoir joué le jeu et permettre une réduction des coûts. Pour preuve, la couverture des frais occasionnés pour l'élimination de nos déchets s'est améliorée en l'espace de deux ans. Toutefois, le compacteur du site de Cugy a récemment connu des pannes répétées. Une des causes principales provient du fait que quelques citoyens introduisent du **Sagex** sans l'avoir mis au préalable dans un sac poubelle.

Pour remédier à cette situation, nous demandons à toutes et tous de mettre les sagex dans des sacs poubelles avant de les déposer aux compacteur.

Nous rappelons également que le dépôt des déchets de construction est strictement interdit dans les décharges. Une benne doit être louée pour évacuer ces déchets.

Nous rappelons à tout un chacun qu'il est strictement interdit de brûler des déchets de plastique ou autres, sous peine d'être dénoncé à la police.

Il est également interdit de déposer des déchets privés dans les poubelles communales. Toute personne prise en flagrant délit sera passible d'une amende.

Eau - information

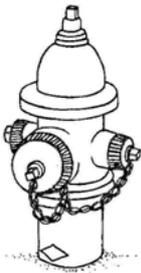


Fuites eau

Plusieurs fuites ont eu lieu sur des introductions privées (entre le compteur et la conduite communale).

Par conséquent, lorsque vous remarquez une fuite chez vous, ou un écoulement suspect dans la commune, nous vous remercions d'avertir au plus vite le bureau communal ou le Conseiller communal en charge (M. Alexandre Vonlanthen au 079 600 92 48).

Nous sommes avertis par le GRAC dès qu'il y a une consommation anormale et si nous n'avons pas d'informations des citoyens, et que nous ne trouvons rien, nous devons faire appel à une entreprise spécialisée, ce qui induit des coûts importants pour la recherche de fuite.



Bornes hydrantes

Nous rappelons que l'utilisation d'une borne d'hydrante est interdite, sauf autorisation.

Non seulement l'eau des hydrantes n'est pas gratuite, mais nous sommes aussi avertis par le GRAC d'un débit anormal, et nous assimilons ceci plus facilement à une fuite !

Si vous souhaitez remplir votre piscine ou votre étang, faites la demande au bureau communal, et le service de voirie vous fournira le matériel adéquat.

La vie du village



Le 29 janvier dernier, le Conseil Communal de Cugy a eu le plaisir de fêter le **1500^{ème} habitant** de la commune. Il s'agit de Valentin Arrighi, né le 10.12.2012, fils de Mélanie et Patrice Arrighi.

Nous souhaitons plein de bonheur à la famille Arrighi.

Une délégation du Conseil Communal de Cugy a eu le plaisir de rendre une petite visite à différentes personnes qui ont fêté leur 90 ans en 2012, il s'agit de :

- Mme Marguerite Glardon
- Mme Hélène Bersier
- Mme Lucie Corminboeuf

Nous leur souhaitons la santé pour les années à venir.

Nous avons également eu le plaisir de fêter l'entrée dans la centième année de M. Léo Vonlaufen, lequel nous a quittés en janvier dernier. Nous présentons toute notre sympathie à sa famille.



Samaritains Cugy/Vesin

Programme 2013

Don du sang 2013

Les lundis suivants de 17h30 à 21h à la salle polyvalente

8 avril

19 août

16 décembre

Notre vie à tous peut, un jour, dépendre d'une transfusion sanguine. Il est donc rassurant de savoir que quotidiennement des hommes et des femmes donnent de leur sang pour d'autres personnes qui en ont besoin. Le centre de transfusion sanguine attend votre participation à ces prochaines collectes et vous en remercie d'avance

Cours de sauveteur 2013

Obligatoire pour le permis de scooter ou de la voiture

Avril	11 et 12	jeudi de 13h à 17h, vendredi de 10h à 17h
Mai	24 - 25	ven de 18h à 22h sam de 10h à 17h (pause 1h)
Août	16 - 17	ven de 18h à 22h sam de 10h à 17h (pause 1h)
Octobre	21 - 22	lun de 13h à 17h, mar de 9h30 à 11h30, et de 13h à 17h
Décembre	13 - 14	ven de 18h à 22h sam de 10h à 17h (pause 1h)

Inscriptions et renseignements au 026/660.59.31 ou
mano.rotzetter@bluewin.ch ou sur www.samaritains-fr.ch

Merci à la population pour votre généreux accueil lors de notre collecte annuelle

Le coin des familles

Association des parents et amis de
l'école maternelle



"Les Castors"

Inscriptions pour la rentrée 2013-2014

Année précédant l'entrée à l'école enfantine

Enfants nés entre le 1^{er} août 2009 et le 31 juillet 2010

Deux demi-jours par semaine

Ecolage indicatif : Fr. 96.- par mois. Fr. 20.- de cotisation annuelle.

Les documents relatifs aux inscriptions sont disponibles auprès de Véronique Molleyres, responsable des inscriptions, tél. 026 660 80 02, et au bureau communal de Cugy.

Passeport Vacances de Payerne et environs : recherche de nouveaux membres

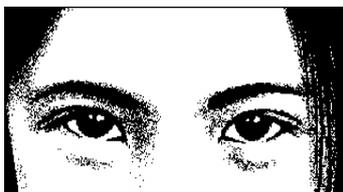
Pendant les vacances, les enfants vivent de chouettes expériences dans le cadre du Passeport-Vacances.

Afin que ce divertissement puisse se perpétuer dans les prochaines années, le comité actuel est à la recherche de personnes motivées pour renouveler son équipe.

Alors si vous êtes intéressés à nous rejoindre, envoyez-nous vos coordonnées à info@passvacpayerne.ch et un membre du comité vous donnera plus d'informations sur notre association.

La vente des passeports aura lieu le mercredi 1er mai 2013 de 18.30 h. à 20.30 h. à la salle de Paroisse Catholique à Payerne.

Le comité



Terre des hommes

Aide à l'enfance.

tdh.ch

Communiqué de presse

Fribourg, le 7 février 2013

Terre des hommes & CONTEX

Récolte de textiles dans le Canton de Fribourg - Un acte solidaire simple pour soutenir la lutte contre l'exploitation et la traite des enfants

Du lundi 18 au vendredi 22 mars, l'entreprise CONTEX, spécialisée dans la récupération de textiles, organise dans le canton de Fribourg une collecte de vêtements et chaussures usagés, propres et encore en bon état. Les recettes d'utilité publique de cette récolte seront versées à Terre des hommes (Tdh) en faveur des projets de prévention et de protection des enfants victimes de la traite et de l'exploitation.

Comment faire ? Une dizaine de jours avant la date de ramassage, chaque ménage du canton va recevoir un sac double (pour les vêtements et pour les chaussures).

La date de collecte est marquée sur le sac, et ce jour-là, avant 8h30, la population est invitée à déposer les sacs de textiles à un endroit visible au bord d'une rue principale. En raison du risque de vol, il ne faut pas les déposer la veille. Les collaborateurs de Contex passeront avec leurs véhicules pour ramasser les sacs donnés et en prendre soin.

Si la population constate d'éventuels sacs non ramassés, il existe une collecte de rattrapage prévue le lendemain. Le numéro de téléphone de CONTEX, à utiliser dans ce but et rapidement, est indiqué sur les sacs.

Après un tri professionnel, plus de la moitié des textiles collectés sont utilisés à nouveau pour l'habillement, les articles endommagés sont transformés en chiffons ou destinés à la fabrication de matériel isolant. Le reste, non utilisable, sera brûlé et converti en énergie.

En 2012, lors de cette collecte de rue, près de 5'000 francs de contribution d'utilité publique ont été versés à Terre des hommes.

Cette année, cette contribution soutient les projets pour lutter contre l'exploitation et la traite d'enfants : Filles domestiques, porteurs d'eau, concasseurs de pierre, mendiants, chercheurs d'or..., les plus jeunes exploités ont seulement cinq ans !

La situation socio-économique désastreuse dans beaucoup de pays encourage le développement de la mendicité, la servitude, le travail forcé ou l'esclavage des enfants. Ce grave fléau n'est pourtant pas une fatalité. Tdh mène des projets de prévention et s'engage de manière durable à protéger et réintégrer les enfants auprès de leur famille et de l'école. Des efforts déployés qui changent concrètement la situation de ces enfants. Le fruit de ce travail se constate avec l'exemple de Islam Hany, 11 ans, ouvrier depuis l'âge de 5 ans en Egypte. Grâce à Tdh et à la collaboration de son employeur, Islam fréquente à nouveau l'école et ne fait déjà plus partie des 50 % d'enfants analphabètes dénombrés dans sa région. Les informations complètes sur les projets de Tdh sont disponibles sur le site www.tdh.ch.

Pour plus de renseignements :

Collecte :

CONTEX

info@contex-ag.ch

tél. 041/ 874 54 00

Terre des hommes :

Dominique Delley

tdh.fribourg@bluewin.ch

079/ 584 83 87

Déclaration fiscale

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?

Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?



Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui ?	Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg
Où ?	Visites à domicile, à la salle du Conseil Général à Estavayer-le-Lac ou à la salle du Conseil à St.-Aubin
Quand ?	Du 28 janvier 2013 au 28 mars 2013
Coûts ?	Fr. 50.— pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.— pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres)

Renseignements et rendez-vous

**Pro Senectute, Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1 Tél. 026 347 12 40
Heures d'ouverture 8.30-11.30 / 13.30-16.30**

Service aux personnes âgées



Visites à domicile

Partager un moment agréable avec une personne bénévole qui vient vous trouver pour vous tenir compagnie, bavarder, vous faire la lecture ou vous aider à rédiger un courrier. Elle vous accompagne aussi en promenade, chez le coiffeur ou au magasin et peut s'occuper de faire quelques courses.

Renseignements: 026 347 39 63 ou benevolat@croix-rouge-fr.ch



Aide aux proches

Des auxiliaires de santé vous relaient si vous vous occupez à domicile d'une personne âgée et/ou malade. Pendant ce temps, vous vous ressourcez. Ce service d'accompagnement est complémentaire des organisations d'aide et de soins à domicile.

Renseignements: 026 347 39 79 ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch



Service des transports

Si vous avez une mobilité réduite due à l'âge ou à la maladie, nous pouvons faciliter vos déplacements. Un chauffeur vient vous chercher à votre domicile et vous conduit chez votre médecin, à l'hôpital, etc... puis vous ramène chez vous.

Renseignements: 026 347 39 40 ou benevolat@croix-rouge-fr.ch



Des lits électriques

En cas d'alitement prolongé, d'une sortie d'hôpital et pour faciliter les soins à Domicile, nous mettons à disposition (location ou vente) des lits électriques à trois moteurs.

Renseignements: 026 347 39 52 ou locations@croix-rouge-fr.ch



Des matelas anti-escarres

Pour permettre une protection cutanée lors d'un alitement prolongé.

Renseignements: 026 347 39 52 ou locations@croix-rouge-fr.ch



Un système d'alarme

Pour votre autonomie, pour que vous et vos proches soyez rassurés. Vous êtes en sécurité 24 heures sur 24 grâce à un petit appareil facile à utiliser, que vous portez comme une montre-bracelet, un pendentif ou une broche. En cas de besoin, vous activez la touche d'appel et la centrale d'alarme organise des secours appropriés.

Renseignements: 026 347 39 52 ou locations@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2
Case postale 279
1701 Fribourg
Tél. 026 347 39 40
www.croix-rouge-fr.ch
info@croix-rouge-fr.ch

Mieux s'entourer, mieux vivre

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Demandes de permis déposées d'octobre 2012 à février 2013

Procédures ordinaires

Medipleno S.à.r.l. villas jumelles

Medipleno S.à.r.l. villas jumelles

Procédures simplifiées

Bersier Jean-Daniel agrandissement cabanon de jardin

Fahmy John et Odile cabanon de jardin

Tavares Victor et Maria enclos à poules

Grandgirard Paul transformation cabanon de jardin

Mercier Denis et Visnja Lazic pergolas avec toit vitré

Berchier François création de 3 lucarnes et déplacement de la salle de bains

César cheminées installation d'un totem publicitaire

Remaniement parcellaire Vesin

Après 21 ans, une page se tourne sur le remaniement parcellaire de Vesin. Un travail de longue haleine pour la réussite de cette magnifique entreprise.

Au niveau financier, cela représente un investissement de Fr. 4'700'000.– dont Fr. 1'747'000.– à charge des propriétaires.

Le Conseil Communal remercie les membres du comité du remaniement parcellaire de Vesin pour leur engagement durant ces nombreuses années ainsi que tous les propriétaires pour leur engagement financier.

Activités du conseil communal de mai à décembre 2012

- Diverses séances d'élaboration de conventions en relation avec le PAL
- Constatation de la nature forestière
- Diverses visions locales pour dossiers de construction
- Réception des nouveaux habitants
- Visite aux personnes de 80 ans et plus
- Visite aux personnes de 90 ans
- Réception pour l'entrée dans sa centième année de M. Léo Vonlaufen
- Participation aux assemblées régionales
- Séance avec la Banque Raiffeisen pour la fermeture du bureau de Cugy
- Mise en place de différents panneaux de signalisation
- Finalisation des négociations concernant la fermeture des passages à niveau CFF
- Participation aux différentes manifestations dans la commune
- Séances de planification en vue de la manifestation Air2014
- Etude de mise en place de la structure de l'accueil extrascolaire
- Prise de position sur le concept de pédagogie scolaire
- Participation aux séances de la commission scolaire
- Mise en place du corps des sapeurs-pompiers intercommunal Les Verdières et élaboration de la convention et du règlement
- Consultation des horaires des transports publics
- Suivi des travaux du chantier du Savua
- Suivi des travaux du chantier de la Vaudoise assurances
- Suivi du chantier d'assainissement de la butte de tir de Vesin
- Visites des constructions par la commission d'aménagement et la commission du feu
- Discussions concernant le projet d'immeuble à appartements protégés
- Etablissement du plan sectoriel des eaux publiques
- Elaboration de la planification financière 2013 – 2017
- Elaboration des budgets 2013
- Différentes séances avec la commission financière et le bureau du Conseil général
- Participation au comité relatif au projet de fusion des communes